



Ouverture de la commande des cartes pour l'année scolaire 2024-2025 le 11 juin 2024

Pour en bénéficier, merci de le commander :

Comment déposer ma demande ?

Je me rends sur mon espace bénéficiaire :

<https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Views/Accueil.aspx> et j'effectue ma demande.



Si tu possédais déjà un Pass'Réunion en 2023 ne le détruit surtout pas. Il sera automatiquement rechargé. Tu recevras un email lors de son chargement.

Sinon voici les documents dont tu auras besoin pour faire la demande :

- ❖ Une adresse email valide à conserver pendant toutes les années lycée)
- ❖ Une photo d'identité scannée au format PNG, JPEG, ou PDF ou bien d'une webcam permettant de réaliser une photographie directement depuis le site (Possibilité de faire une demande via iPad ou Smartphone afin de pouvoir prendre la photo en même temps, en téléchargeant l'application gratuite Pass'Réunion)
- ❖ Notre établissement est référencé **Lycée Saint-Louis (voir info complémentaire au verso)**
- ❖ Une fois que l'établissement a validé ta demande tu recevras directement chez toi ton Pass'Réunion (oublie pas de renseigner ton adresse personnelle !).

Quels sont mes avantages ? *Utilisation pour certains dès le 1^{er} septembre 2024 et valable jusqu'au 31 Août 2025.*



Manuels Scolaires Gratuits, Si tu es en seconde ou Première Bac Pro, CAP ou 3^e Prépa-Métiers, tu pourras profiter d'un crédit de 50€ pour l'achat de manuels complémentaires



30 € : Festivals, spectacles, musiques, vidéos, jeux, musées... ; 15€ pour l'achat de livres (romans, mangas, BD...) loisirs. Cinéma : 5 places pour 1 € Musées et Expositions : Accès gratuit.



30 € pour une licence sportive annuelle, parmi plus de 80 disciplines sportives...



1^{er} Équipement Professionnel : Pour les élèves entrant en formation professionnelle : Entre 50 et 500 €



Des aides en contrepartie d'actions de solidarité : après 35 heures de réalisation d'une mission : 200 €, après 80 heures ou un engagement auprès des Sapeurs-Pompiers Volontaires : 500 € et 1000 € pour les brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers.



Santé : 60 € pour financer une formation PSC1 (Gestes de premiers secours), informations et préventions.



Loisirs de pleine nature : 30 € pour l'achat d'une carte de pêche annuelle ou bien pour le passage ou la validation du permis de chasser.



Musique et Jeux Vidéo : 1 an d'accès gratuit à la plateforme **Divercities**



- Chartre d'engagement ✓
- Informations du jeune ✓
- Contact du jeune ✓
- Informations responsable ✓

Informations établissement

*Champ obligatoire **

✉ Email associé au compte : emilie.bard@lasalle42.fr

Ton établissement 2024-2025 : *

LYCEE SAINT LOUIS [SAINT-ETIENNE] [TLPR313]*

Ta filière : *

5 - 2NDE BAC PRO/BAC PRO AGRI. "FAMILLE" AVEC AIDE AU 1ER ÉQ. PRO EN LYCÉE

SELECTIONNER LE NIVEAU

- 1 - SECONDE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE EN LYCÉE OU MFR
- 2 - PREMIÈRE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE EN LYCÉE OU MFR
- 2BIS - PREMIÈRE D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE STMG EN LYCÉE OU MFR
- 3 - TERMINALE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE EN LYCÉE OU MFR
- 3BIS - TERMINALE D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE STMG EN LYCÉE OU MFR
- 4 - ANNÉE D'ENTRÉE EN FORMATION DES BACS TECHNOLOGIQUES STHR ET STAV AVEC AIDE AU 1ER ÉQUIPEMENT PRO. EN LYCÉE OU MFR
- 5 - 2NDE BAC PRO/BAC PRO AGRI. "FAMILLE" AVEC AIDE AU 1ER ÉQ. PRO EN LYCÉE, MFR OU ÉCOLE DE PROD. (HORS APPRENTI)
- 6 - 2NDES PRO + GT VERS 1ÈRE PRO(+AGR) CLASSIQUES-1ÈRE AN. CPJEPS/BPJEPS AVEC 1ER ÉQ. PRO-EN LYCÉE, MFR, ÉC. PROD. (HORS APPRENTI)
- 7 - 2NDE PRO (+AGR) HORS "FAMILLE DE MÉTIERS" SANS AIDE AU 1ER ÉQ. PRO EN LYCÉE, MFR OU ÉCOLE DE PROD. (HORS APPRENTI)
- 8 - 1ÈRE PRO(+AGR) SPÉ SUITE 2NDE FAMILLE-2DE GT VERS 1ÈRE PRO(+AGR) SPÉ AVEC 1ER ÉQ. PRO-LYCÉE, MFR, ÉC. DE PROD. (HORS APPRENTI)
- 9-1È PRO-2DE GT VS 1È PRO(+AGR) NON ISSUES DE FAMILLE- 2È AN.CPJEPS/ BPJEPS-SANS 1ER ÉQ. PRO-LYCÉE, MFR, ÉC. PROD. (HORS APPRENTI)
- 10 - TALE PRO (+AGR)-TALE FORMATIONS NIV BAC (FCIL, MC, MONITEUR-ÉDUC, AIDE-SOIGNANT...) - EN LYCÉE, MFR, ÉC. PROD. (HORS APPRENTI)
- 11 - 1ÈRE ANNÉE DE CAP/CAP AGRI. AVEC AIDE AU 1ER ÉQUIPEMENT PRO EN LYCÉE, MFR OU ÉCOLE DE PRODUCTION (HORS STATUT APPRENTI)
- 12 - 1ÈRE ANNÉE CAP(+AGR)-1ÈRE ANNÉE NIV CAP,BAC-3È PRÉPA-MÉTIERS-3È/4È AGR. ... SANS 1ER ÉQ. PRO-LYCÉE, MFR, ÉC. PROD. (HORS APPRENTI)
- 13 - 2È ANNÉE CAP(+AGR)-2È ANNÉE NIV CAP/BAC (FCIL, MC, MONITEUR-ÉDUC, AIDE-SOIGNANT...) - EN LYCÉE, MFR, ÉC. PROD. (HORS APPRENTI)
- 14 - LYCÉENS EN FORMATIONS POST-BAC/POST-BAC AGRI. EN LYCÉE OU MFR (HORS STATUT APPRENTI)
- 15-APPRENTIS: CAP, BAC PRO, POST-BAC (FORMATIONS AGRI. COMPRISES)-CPJEPS/BPJEPS...-EN CFA, MFR, LYCÉE, ÉCOLE DE PROD. (HORS LYCÉEN)

Choisir dans ta filière : Si tu es en 2GT merci de choisir le numéro 1, si tu es en 2^{nde} BAC PRO il faut choisir le numéro 5 ou bien si tu es en 4^{ème} SEGPA, CAP ou 3PM choisir le numéro 12.



Ne pas cliquer sur « Trouve ta filière »

Pour les 2^{nde} BAC PRO : Nous vous demandons d'indiquer votre Libellé de formation :

Besoin d'aide pour connaître ton numéro de filière ?

Libellé de la formation : *

Merci d'indiquer le code suivant en fonction de votre libellé de formation :

MELEC : 402 25 510 : Métiers de l'électricité et ses environnements connectés

MSPC : 400 25 220 : Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

TRPM : 400 25 100 : Réalisation d'ensembles mécaniques Industriels (REMI)